

## Μακεδονικά

Τόμ. 19, Αρ. 1 (1979)

# ΜΑΚΕΔΟΝΙΚΑ

ΣΥΓΓΡΑΜΜΑ ΠΕΡΙΟΔΙΚΟΝ  
ΤΗΣ ΕΤΑΙΡΕΙΑΣ ΜΑΚΕΔΟΝΙΚΩΝ ΣΠΟΥΔΩΝ

ΕΠΙΜΕΛΕΙΑ

Γ. ΘΕΟΧΑΡΙΔΗ - Δ. ΚΑΝΑΤΣΟΥΛΗ - Φ. ΠΕΤΣΑ

ΤΟΜΟΣ ΔΕΚΑΤΟΣ ΕΝΑΤΟΣ  
1979



ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗ  
1979

Τα γαλλικά προξενικά πρακτορεία της  
Θεσσαλονίκης στα 1795

Κωνσταντίνος Απ. Βακαλόπουλος

doi: [10.12681/makedonika.477](https://doi.org/10.12681/makedonika.477)

Copyright © 2014, Κωνσταντίνος Απ. Βακαλόπουλος



Άδεια χρήσης [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

### Βιβλιογραφική αναφορά:

Βακαλόπουλος Κ. Α. (1979). Τα γαλλικά προξενικά πρακτορεία της Θεσσαλονίκης στα 1795. *Μακεδονικά*, 19(1), 417-420. <https://doi.org/10.12681/makedonika.477>

εις τὴν ἴστορικὴν ἔρευναν ἡ ἐπιγραφή «Ἀννης τῆς Παλαιολογίνης» ὡς ἀξιόλογος αὐθεντικὴ πλέον πηγὴ ὡς πρὸς τὰ χρονικά, ἀλλὰ καὶ τὰ ἴστορικά καὶ μορφολογικά πλάισια αὐτῆς, τοσοῦτον μᾶλλον, καθ' ὅσον λόγῳ τῶν προσφάτων ἰσχυροτάτων σεισμικῶν δονήσεων τῆς Θεσσαλονίκης ἀπὸ Μαΐου μέχρι Ἰουλίου 1978, δλίγον δὲ μόνον χρόνον μετά τὸ πέρας τῶν προσφάτων ἔρευνῶν ἐπὶ τῆς ἐπιγραφῆς, ἐπῆλθε μείζων ἀλλοίσις τῆς ἐπιφανείας τῆς πλακός, εἴρ' ἡς ἔχαράχθη ἡ ἐπιγραφὴ καὶ πλανᾶται μονίμως πάντοτε ὁ κίνδυνος ἀπώλειας τοῦ ἐπιγραφικοῦ τούτου μνημείου λόγῳ τῆς φυσικῆς φθορᾶς καὶ τῶν κινδύνων τῆς πυρᾶς καὶ τῶν σεισμῶν, ἔνεκα τῶν ὅποιων πλεῖστα δυσα ἄλλα μνημεῖα, ὡς γνωστόν, ἐξηφανίσθησαν κατά τὸ παρελθόν.

3. Ἐκφράζεται γενικώτερον ἡ εὐχὴ καὶ ἡ ἐπιθυμία ὅπως ὁ διαπρεπής καθηγητής τοῦ Πολυτεχνείου τοῦ Πανεπιστημίου Θεσσαλονίκης N. Μουτσόπουλος, εἰς τὸν ὑπὸ ἔκδοσιν δεύτερον τόμον του περὶ τῆς μορφολογίας καὶ τοῦ περιεχομένου τῶν βυζαντινῶν καὶ μεταβυζαντινῶν ἐπιγραφῶν, εἰς τάς ὅποιας συμπεριλαμβάνεται καὶ ἡ τόσον πολὺν συζητημένη ἐπιγραφὴ μας, ἐνδιατρίψῃ καὶ ὁ ἴδιος λεπτομερέστερον ἐπὶ τῶν προβλημάτων τοῦ ἐπιγραφικοῦ τούτου μνημείου ἀξιόλογῶν τά μέχρι τοῦδε παλαιότερα καὶ νεώτερα ἐποικοδομητικά στοιχεῖα καὶ δώση ἐν εἶδει ἐπιλόγου τὰ δριστικά καὶ ἀναμφίβολα πορίσματα περὶ τῆς ἐπιγραφῆς «Ἀννης τῆς Παλαιολογίνης».

Ἴδρυμα Μελετῶν Χερσονήσου

τοῦ Αἴμου

ΑΘΑΝΑΣΙΟΣ ΑΓΓΕΛΟΠΟΥΛΟΣ

### ΤΑ ΓΑΛΛΙΚΑ ΠΡΟΞΕΝΙΚΑ ΠΡΑΚΤΟΡΕΙΑ ΤΗΣ ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ ΣΤΑ 1795

Μιά σύντομη, ἀλλὰ ἀρκετά ἐνδιαφέρουσα καὶ διαφωτιστική ἔκθεση, γραμμένη στὰ 1795 ἀπὸ τὸ Γάλλο πρόξενο τῆς Θεσσαλονίκης Felix Beaujour<sup>1</sup>, μᾶς προσφέρει πλούσια στοιχεῖα γιὰ τὴ δραστηριότητα τῶν τριῶν γαλλικῶν προξενικῶν πρακτορείων τῆς Θεσσαλονίκης, ποὺ εἶχαν τὴν ἐποχὴ ἑκείνη τὶς ἕδρες τους στὶς Σέρρες, στὸ Βόλο καὶ στὴ Σκόπελο καὶ ἀντιπροσωπεύονταν ἀντίστοιχα ἀπὸ τοὺς Γάλλους ὑπηκόους M. Sponty, Barthélémy καὶ Anastassi Romanza<sup>2</sup>. Στά πλαίσια τῆς προξενικῆς ἀποστολῆς του ὁ Félix Beaujour, ἀνταποκρινόμενος στὶς ὀδηγίες τῆς γαλλικῆς κυβέρνησης, στὶς ὅποιες ἐπισημαίνονταν κυρίως ἡ ἀνάγκη νὰ διαφύλαχθοῦν καὶ νὰ προσαπιστοῦν τὰ γαλλικά οἰκονομικά συμφέροντα στὴν νευραλγικὴ ἀντὶ περιοχὴ τῆς ὁθωμανικῆς ἐπικράτειας<sup>3</sup>, ἐπισκέψθηκε στὰ 1795 τὰ προξενικά πρακτορεῖα στὶς Σέρρες, στὸ Βόλο καὶ στὴ Σκόπελο, τὰ ὅποια ὑπάγονταν στὴ δικαιοδοσία τοῦ γαλλικοῦ προξενείου τῆς Θεσσαλονίκης καὶ ἀποτελοῦσαν, δημοσίας καρακτηριστικά σημειώνει ὁ ἴδιος, «le marché des principaux retraits de notre commerce». Αποτέλεσμα τῆς ἐπιτόπιας αὐτῆς ἔρευνάς του ἦταν ἡ συγγραφὴ καὶ ἡ ἀποστολὴ σχετικῆς ἔκθεσης πρὸς τὸ γαλλικὸ ὑπουργεῖο τῶν Ἐξωτερικῶν ποὺ δημοσιεύεται στὴ συνέχεια τῆς

1. AMAE, Salonique, Correspondance consulaire et commerciale, τόμος 15, ff. 93-95.

2. Βλ. σχετικά Κ ων σταντίνον 'Α π. Β ακαλοπούλον, Γάλλοι ἐμπόροι τῆς Θεσσαλονίκης στὰ τέλη του 18ου καὶ ἀρχές του 19ου αἰώνα, «Μακεδονικά» 18 (1978) 294-295.

3. Βλ. Κ ων σταντίνον 'Α π. Β ακαλοπούλον, 'Οδηγίες τῆς γαλλικῆς κυβέρνησης πρὸς τὸ νεοδιορισμένο πρόξενο Félix Beaujour στὰ 1794, «Παρνασσός» Κ', ἀρ. 3 (1978) 379-380.

μελέτης. Αξίζει νά σημειωθεί δτι ή έκθεση τον Γάλλου πρόξενου συμβάλλει άναμφισβήτητα στην πληρέστερη γνώση τῶν προβλημάτων ποὺ ἀντιμετώπιζε τὴν ἐποχὴν ἐκείνη τὸ γαλλικὸ ἐμπόριο καὶ μπορεῖ νά θεωρηθεῖ σημαντικὸ ἀπόσταγμα τῶν παρατηρήσεων καὶ τῶν ἐντυπώσεών του ἀπὸ τῇ διπλωματικῇ ἐπιθεώρησῆ του.

Διάχυτο είναι στὴν ἐπιστολὴ τοῦ F. Beaujou τὸ αἰσθημα τῆς ἀντιπάθειας καὶ τοῦ μίσους, ποὺ τρέφει πρὸς τοὺς Ἑλληνες ἀνταγωνιστὲς τῶν γαλλικῶν οἰκονομικῶν συμφερόντων στὴν Ἀνατολῆ, οἱ όποιοι, δπως είναι γνωστό, είχαν ὑποσκελίσει μετὰ τὸ 1792 μαζὶ μὲ τοὺς Ἐβραίους τοὺς Γάλλους ἐμπόρους<sup>1</sup>. Ο Beaujou στρέφεται κατὰ τῶν Ἑλλήνων ἐμπόρων, ποὺ είχαν πυκνὲς συναλλαγῆς μὲ τῇ Βιέννῃ καὶ τῇ Γερμανίᾳ, καὶ οἱ όποιοι, δπως ἴσχυρίζεται, ἔβλαπταν τὸ ἔργο τοῦ Γάλλου προξενικοῦ πράκτορα στὶς Σέρρες M. Sponty καὶ παρενέβαλλαν συνεχῶς ἐμπόδια στὶς ἐμπορικὲς πράξεις τῶν Γάλλων, ἐπειδὴ φοβοῦνταν τὸ γαλλικὸ συναγωνισμό. Οἰκονομικῆς φύσεως δυσχέρειες ἀντιμετώπιζε τὸν ίδιο καιρὸ ὁ Γάλλος προξενικὸς πράκτορας στὸ Βόλο Barthélémy, καθὼς καὶ ὁ συνάδελφός του στὴ Σκόπελο A. Romanza.

*Le Consul de la République française à Salonique et Dépendances au Citoyen Ministre des Relations Extérieures*

*Salonique 25 Fructidor l'an 4ème de la République française*

σ.χφ93 J'ai visité les trois agences de mon consulat et j'ai vu avec doulleur qu'il on n'y avait pas pour nos facteurs cette haute considération qui est due à une puissante nation comme la notre et dont nous jouissons à Salonique. Ces trois agences sont celles de Cérès, de Volo et de Scopoli; et par malheur pour nous, elles sont situées dans des lieux insubordonnés, hors du ressort de ce Pachalik. Cependant comme ces agences sont le marché des principaux retraits de notre commerce, elles vont devenir l'objet constant de ma sollicitude; et je vous prie d'être bien persuadé que je ferai tout ce qui dépendra de moi, pour y faire prospecter l'autorité de la République.

Cérès est un Bourg renommé dans toute la Roumelie et même dans toute l'Europe pour le commerce des cotonns. Tous nos comptoirs y ont des facteurs et on a besoin d'y être environné d'une protection active et puissante. Le citoyen Sponty notre agent y était vexé de la part des Grecs qui font le commerce de Vienne et d'Allemagne, et qui craignent la concurrence des François, cherchaient à entraver toutes leurs opérations mercantiles. J'ai fait cesser ces vexations et j'ai sollicité auprès de notre Envoyé un Ferman de la Porte qui put faire respecter l'autorité française dans ce riche marché. J'espère que mes démarches à ce sujet ne seront pas sans succès.

C'est du Volo qui sortent tous les blés qui se récoltent dans les riches plaines de la Thessalie. Ce port est fréquenté par nos caravaneurs et nous avons besoin d'y entretenir une agence. Le Cit. Barthélémy qui remplit cet emploi et qui le trouve trop onéreux, ne l'a gardé jusqu'ici qu'à ma sollicitation; mais il m'a fait connaître la détermination qu'il a prise de s'en démettre, si le gouvernement ne juge pas à propos de lui accorder une indemnité. J'ai vu par moi-même que l'Agence le mettait dans le cas d'entretenir un jannissaire et une espèce de Drogman Chancelier. Les dépenses qu'il est obligé de faire à ce sujet peuvent se monter à huit cent piastres et je crois à propos de les lui allouer. Mais je dois dire avec toute la franchise que m'impose mon devoir, que le Cen Barthélémy ne fait pas assez respecter l'autorité, qu'il me paraît timide avec

1. Βλ. Κωνσταντίνου Βακαλόπουλον, Τὸ ἐμπόριο τῆς Θεσσαλονίκης 1796-1840 (Σύμφωνα μὲν ἀνέκδοτες ἐκθέσεις Εὐρωπαίων προξένων), «Μακεδονικά» 16 (1976) 76-77.

*les Turcs et peu pénétré de la dignité du nom français. On remarque en général que l'empreinte du caractère national s'est effacée dans tous nos concitoyens qui sont nés dans le Levant, ou qui y ont fait un long séjour.*

*Agence de  
Scopoli*

*Scopoli est un port de relâche pour tous les vaisseaux qui vont à Salonique ou à Volo. C'est la retraite la plus sûre pour les bâtiments naufragés dans ces dangereux parages. Le Citoyen Romanza y a toujours rempli notre agence avec zèle; mais comme il est pauvre, isolé dans son île, il a éprouvé en dernier lieu de la part des Grecs qui y commirent une insulte qui ne peut être que par la plus éclatante satisfaction. Son fils a été arraché de la maison consulaire de Scopoli, sur une accusation de faux monnayage et traduit en prison, pieds et .....<sup>1</sup>, un mépris des capitulations qui ne le rendent justiciable que du Consul de Salonique et des Tribunaux français. Cette haine est si profonde et si universelle, que tous nos établissements dans la Grèce seraient perdus sans ressources, s'ils venaient un instant à prévaloir à entre eux et nous, concurrence dans la commerce, antipathie de caractère, diversité de liaisons politiques; et ces diverses causes morales ont tellement influé depuis la Révolution sur leur conduite à notre égard, qu'on peut dire avec vérité, qu'il n'y a pas un gouvernement despote au monde qui nous haisse plus que ce peuple. S'il est si souple et même si rampant auprès de nous à Salonique, c'est que nous vivons ni sous un régime purement Turk, et qu'il y a un bras d'airain toujours levé sur lui.*

*On ne soupçonnera pas de prévention contre les Grecs. J'ai toujours cherché à excuser leurs .....<sup>2</sup> en faveur de vertus, de talents, des brillantes actions de leurs ancêtres. Mais je vis au milieux d'eux, j'ai parcouru le pays qu'ils habitent, et je me suis convaincu malgré moi qu'il ne pas un peuple sur la terre plus méchant et plus perfide qu'eux. Qu'ils viennent à .....<sup>3</sup> dans ces belles contrées, et bientôt ils auront rescucité tous les crimes du bas-Empire.*

σ.χφ 95 *J'ai fait relâcher le malheureux Romanza, qui ne pouvait être imbu par eux, quand même il eut été coupable et j'ai écrit à notre ambassadeur pour obtenir de la Sublime Porte un satisfaction, telle, qu'elle soit capable d'effrayer tous ceux qui voudraient nous persécuter en haine de la révolution. Comme il y a dans cette affaire violation des capitulations, mépris du nom français, je Vous prie, Citoyen et Ministre, de donner des ordres à Constantinople pour qu'elle soit suivie avec tout l'intérêt qu'exige la dignité nationale.*

*Un des principaux objets de ma mission ici, Citoyen Ministre, est de faire respecter le nom français et de veiller à l'exécution des capitulations. Ce devoir est pour moi cher et sacré, et je le remplirai. Les français ont pris un si haut rang parmi les Puissances de l'Europe, qu'il ne doit plus être possible de les insulter et même de les mépriser impunément.*

*Depuis le blocus de Gènes et de Livourne, le commerce français est ici dans un calme profond. Nous avons eu pourtant cette année une riche récolte de cotons, et leur prix est laissé d'un tiers. Mais les diverses places de l'Europe font peu de demandes, celles de la Méditerranée par défaut de communications, celles d'Allemagne par défaut de moyens. Il y a eu à Vienne 37 Banqueroutes le mois dernier, et le contre-coup s'en est vivement fait sentir à Cérès, à Larissa, à Livadié et à Salonique. Les plus riches maisons Grecques de ces quatre places de Turquie ont suspendu leur paiements, et je suis persuadé que la plupart entr'elles failliront. Ce qui me rassure,*

1. Δυσανάγνωστη λέξη.

2. Δυσανάγνωστη λέξη.

3. Δυσανάγνωστη λέξη.

*c'est que nos français ne peuvent aucunement être intéressés dans ces faillites. Le commerce sent ici plus vivement encore que partout ailleurs le besoin de la paix, et il n'y a qu'un cri contre les anglais qu'on regarde avec juste raison comme les perturbateurs du monde et les envahisseurs du commerce universel.*

signé Félix

"Ιδρυμα Μελετῶν Χερσονήσου  
τοῦ Αἴμου

ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΣ ΑΠ. ΒΑΚΑΛΟΠΟΥΛΟΣ

LA NAVIGATION DANS L'ANCIEN LAC DE CERCINITIS  
D'APRÈS UNE INSCRIPTION INÉDITE  
TROUVÉE DANS LE VILLAGE ACTUEL DE PARALIMNION DE SERRÈS

L'été passé, au cours d'une expédition<sup>1</sup> pour la recherche de la topographie ancienne du lac asséché Takinos (ancien lac de Cercinitis)<sup>2</sup>, j'ai découvert dans le village actuel de Paralimnion<sup>3</sup> une stèle de marbre blanc, sur laquelle est gravée une inscription très intéressante (fig. 1). La stèle, dont manque le droit coin supérieur, a été trouvée en 1927 par des paysans à proximité des dernières maisons de la partie méridionale du village. Dès lors on la gardait dans la cour de la petite église d'Agia Marina dans le même village. Aujourd'hui on peut la voir au musée archéologique de Serrès, où elle a été transportée.

Dimensions de la stèle: hauteur: 0,70 m; largeur: 0,40 m; épaisseur: 0,90 m. Hauteur des lettres de l'inscription: 0,046 à 0,06 m; interligne: 0,03 m.

A conclure de l'écriture soignée et de la forme des lettres, l'inscription date probablement du IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Son bref texte est le suivant:

Kόλπος	Golfe
Κίμη	(de) Cima

Il semble bien résulter du contenu de l'inscription que la stèle a été mise en place pour faciliter l'orientation des navigateurs. C'est ce qui le confirme d'ailleurs, à mon avis, le fait qu'elle a été trouvée justement à la rive du lac<sup>4</sup> et plus concrètement dans un petit golfe (fig. 2).

Or, si l'on tient compte cette donnée épigraphique et encore les ancrages antiques en pierre,

1. Les expéditions sont organisées par le Centre de recherches archéologiques de la Société d'Etudes Macédoniennes.

2. Pour le problème topographique concernant l'identification de deux lacs, cf. D. C. S a m s a r i s, Géographie historique de la Macédoine orientale dans l'antiquité (en grec), Thessalonique 1976, pp. 21-22.

3. Le village, bâti justement à la rive du lac asséché Takinos, se trouve 16 km—à vol d'oiseau—au sud-est de la ville de Serrès. Près de la partie méridionale du village moderne existait un habitat byzantin, comme le montre les nombreuses pièces des vases qu'on trouve ici. Il s'agit, sans doute, du village byzantin de «Βερύπη», dont le nom a été conservé dans la toponymie jusqu'à la fin de l'époque de la domination turque. Le village de «Βερύπη» nous est connu par des diverses documents byzantins du XIV<sup>e</sup> siècle, voir A. G u i l l o u, Les archives de Saint-Jean-Prodrome sur le mont Ménécée, Paris, 1955, nos 1, 4, 9-10, 12.

4. Sur toutes les cartes de géographie, à mon connaissance, Paralimnon n'est pas localisé justement à la rive du lac mais un peu plus intérieur. C'est une faute, car la rive du lac est conservée jusqu'à maintenant et elle se trouve justement près du village.